

PHI-2500 Sujets spéciaux IV

Théories de la démocratie et querelle de la rationalité

Audric Vitiello

I BUT DU COURS

Ce cours se propose d'aborder la diversité des interprétations dont la démocratie est l'objet au cours de la période contemporaine, à la fois en Amérique du Nord et en Europe occidentale. Cette diversité sera appréhendée à partir d'une dimension cruciale de la réflexion sur la démocratie : celle de la rationalité de l'activité politique.

Déjà au cœur des débats antiques sur la démocratie, la rationalité acquiert une place centrale au cours de la modernité. Les édifices rationalistes et historicistes qui l'incarnent sont cependant remis en cause au cours des années 1960, qui voient un renouveau de la philosophie politique. En deçà de la diversité des analyses développées et des positions normatives défendues, les principaux courants philosophiques contemporains entreprennent de poser à nouveaux frais la question de la liberté, à partir d'une réévaluation de la place politique de la rationalité, entendue comme moyen de se rapporter aux autres et au monde.

Retracer l'itinéraire, les débats et les logiques propres à chacune de ces perspectives, c'est entrer au cœur des controverses analytiques et normatives contemporaines sur la démocratie et la citoyenneté : la définition de ce qu'est une société, un lien social, et plus fondamentalement encore un individu démocratique.

II OBJECTIFS DU COURS

Objectifs au niveau des connaissances :

- a. Connaître et comprendre les principales théories contemporaines de la démocratie, le contexte dans lequel elles se développent, les problématiques qui les fondent et les différentes solutions qu'elles y apportent.
- b. Sensibiliser les étudiants aux liens entre la réflexion de philosophie politique ou morale et les conceptions épistémologiques et anthropologiques.

Objectifs au niveau des compétences intellectuelles

- a. Développer la capacité à analyser, comparer et/ou critiquer les positions défendues par les principales théories contemporaines de la démocratie ;
- b. Développer la capacité des étudiants à établir et à justifier leurs positions personnelles sur les enjeux induits par la normativité démocratique ;
- c. Développer la capacité de synthèse, en amenant les étudiants à réfléchir sur les liens qui unissent la philosophie politique à domaines d'analyse (sociologie, psychologie, anthropologie...) ;
- d. Développer les compétences et la rigueur de l'expression et de l'argumentation.

III CONTENU

1. La rationalité au cœur de l'interrogation démocratique : permanence et évolution d'un débat de l'Antiquité à nos jours.
2. La querelle du citoyen rationnel, entre philosophie et sociologie politiques.
3. La déontologie démocratique : entre égalité des chances et égalité des droits (Rawls, Nozick).
4. Rationalité imparfaite, démocratie limitée (Schumpeter, Hayek, Popper).
5. Rationalité et intersubjectivité démocratiques : le tournant délibératif (Habermas, Manin, Cohen, Gutman).
6. Rationalisation et normalisation : de la dialectique de la raison à la critique des institutions de pouvoir (Adorno, Marcuse, Foucault, Derrida).
7. Le rationnel et le culturel (1) : la démocratie ou la symbolique de l'incertitude (Castoriadis, Lefort, Gauchet).
8. Le rationnel et le culturel (2) : la raison entre émancipation et tradition (libéraux, communautariens et multiculturalistes).
9. Le rationnel et le passionnel : la démocratie au-delà du raisonnable (Abensour, Laclau et Mouffe, Rancière).

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Enseignement magistral, complété par des exposés, des discussions et des lectures de textes en classe.

Lectures obligatoires : un recueil de textes représentatifs des principales perspectives analytiques abordées sera accessible aux étudiants.

V MODALITES D'ÉVALUATION

1. Examen de mi-session en classe : questions sur le contenu de la première moitié du cours. Critères de correction : connaissance et compréhension du cours, clarté de l'expression et rigueur de l'argumentation (25% de la note finale).
2. Examen de fin de session en classe : questions sur le contenu de la seconde moitié du cours. Critères de correction : connaissance et compréhension du cours, clarté de l'expression et rigueur de l'argumentation (25% de la note finale).
3. Exposé oral en classe : présentation d'un sujet d'approfondissement sur un aspect de la séance du cours. Critères de correction : connaissance et compréhension du sujet, clarté de la présentation, qualité de l'expression orale (20% de la note finale).

4. Travail de synthèse sur l'ensemble de la session : texte d'analyse personnelle sur un thème ou un auteur relatif au contenu du cours (10 pages, interlignes doubles), sujet choisi par l'étudiant en accord avec l'enseignant. Critères de correction : compréhension du thème, profondeur de la recherche personnelle, clarté de l'expression et rigueur de l'argumentation (30% de la note finale).

Notation selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.